

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 33 (1895)  
**Heft:** 1

**Artikel:** L'hivai, lo bounan et la nâi  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-194726>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ainsi le veut la fortune mutine.  
Ce vain désir qu'on a de tout prévoir,  
A quoi sert-il ? rien qu'à broyer du noir,  
A nous troubler, à flétrir l'existence.  
Le présent seul cause assez d'embarras;  
Au jour qui luit, bornons notre espérance,  
Le lendemain ne nous appartient pas.

### Le calendrier.

Le calendrier grégorien, qui est en usage aujourd'hui, est, comme on le sait, le calendrier de Jules-César, réformé par le pape Grégoire XIII à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La réforme grégorienne fit un chemin rapide dans les pays catholiques ; la France l'adopta à la fin de 1582 ; l'Allemagne catholique en 1584 ; les pays protestants au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, et l'Angleterre seulement en 1752.

Mais ces modifications donnèrent lieu à plus d'une bizarrerie. La plus étrange est évidemment celle qui résulta de la non-application du nouveau calendrier dans les pays n'obéissant pas à la juridiction spirituelle du pontife romain.

La moitié de l'Europe l'avait adopté, tandis que l'autre moitié datait encore selon l'ancien usage ; l'Angleterre, ainsi que nous venons de le dire, ne se décida qu'en 1752.

A cette époque, l'année, en Angleterre, ne commençait que le 25 mars. En la comptant à partir du 1<sup>er</sup> janvier, il fallait nécessairement supprimer trois mois ; et vous pensez que nombre de personnes n'étaient guère disposées à se laisser vieillir ainsi du jour au lendemain, de tout un trimestre. Les jolies Anglaises, tout particulièrement, livrèrent un combat acharné à la réforme du calendrier. « Qui nous dit, s'écriaient-elles, qu'on ne recommencera pas le même tour de temps en temps ! »

Mais à côté de cette révolte de la coquetterie, il y eut celle des ouvriers anglais, qui, perdant, en apparence, un trimestre de leur année, se livrèrent à des protestations énergiques. Le jour de la proclamation de la loi ordonnant l'adoption du calendrier grégorien, ils parcoururent les rues de Londres en criant : « Rendez-nous nos trois mois ! » Les ministres furent hués à leur passage.

Les Russes, eux, sont restés fidèles au calendrier de Jules-César. Leur année est en retard de douze jours sur le soleil. En 1902, ce retard sera de treize jours.

Au moyen-âge, l'usage de l'Evêché de Lausanne était de commencer l'année le 25 mars, jour de l'Annonciation. Ce jour était en même temps la fête de Notre-Dame, patronne de l'Evêché, et c'est ce qui explique pourquoi, malgré la suppression des cérémonies catholiques, cette fête est restée longtemps populaire. Dans les pays voisins, en Alle-

magne, dans la Suisse allemande et à la cour des princes de Savoie, l'année commençait alors à Noël. En France, à Genève et dans le Chablais, elle commençait à Pâques. A Genève, cet usage fut suivi jusqu'en 1305, époque à laquelle l'évêque Aymon du Quart rendit un décret d'après lequel l'année devait désormais être comptée à partir de la fête de Noël.

### L'hivai, lo bounan et la nai.

Quand la nai recouvrit tot, que y'a dái goncliès contrès lè z'adzès, qu'on ne vâi ni lè bouennès, ni lè terreaux et ni lè derbounâîrès; qu'on ne pâo pas recongnâîrè on tsamp ein sémorè d'on tsamp dè bliâ, et ni on proumâi d'on premiolâ, c'est l'hivai et avoué l'hivailo bounan.

N'ia rein que fassè rassoveni dâo dzoveno teimps coumeint l'hivai, cè teimps behirâo iò on allâvè sè ludzi et iò on avâi couâite dè sailli dè l'écoula po s'allâ bombardâ avoué dái boulès dâi nai et iò on s'amusâvè à allâ férè dâi rebattés ào fin coutset d'on crêt po lè rebedoulâ avau, que cein vegnâi adé pe gros po cein que la nai lâi s'alliettâvè, tant quiè ào momeint iò cein s'escarfaillivè et s'escarbouillivè.

Et lo bounan ! l'est adon qu'on sè redzoressâi lè dzo devant po poâi medzi dâi bougnets et dai brecés et po poâi mettrè sè chôquès su lo soyi po que lo boun'einfant et la tsaussevilhie lè pouéssont reimpliâ.

Tot cein no fâ vilhio, monsu lo *Conteu*, kâ y'a dza onna vouarba que cein sè passâvè; mà n'é pas fauta d'ein méderè; binsu que cèin n'a diéro tsandzi; et à vairè la marmaille on pou pertot, lo mondo n'est pas près dè botsi.

L'hivai fâ repeinsâ assebin ào teimps iò n'allâvi à l'écoula, iò on recordâvè lo catsino et iò on fasâi totès sortès d'alecons.

Yena dè clliâo z'aleçons, cllia iò on conjugâvè lè verbes m'a fé peinsâ à oquie. Ein vayeint tsezi la nai, m'est venu à l'idée que cein porrâi férè pliési ài z'amis dâo patois dè vairè conjugâ lo verbo *nérdi* (neiger). Se lo fê, l'est po clliâo qu'âmont lo patois po lo patois et na pas finnameint po recassâ.

Lo patois qu'on oût ora n'est pas adé lo vretablio ; y'ein a que diont : *neidzi*, *ye neidzè*, *ye neidzirè*. Tot cein n'est pas lo patois dâi vilhio. Vaitsè don s'iu verbo conjugâ :

Névâi (neiger).

Ind. présent. — *Ye nai*, il neige.

Imparfait. — *Névessâi*, il neigeait.

Passé défini. — *Ye nu*, il neige.

Passé indéfini. — *L'a nu*, il a neigé.

Passé antérieur. — *L'avâi nu*, il avait neigé.

Futur. — *Névetrâi*, il neigera.

Cond. présent. — *Névetrâi*, il neigerait.

» passé. — *L'arâi nu*, il aurait neigé.

Subj. présent. — *Que nussè*, qu'il neige.

» passé. — *Que l'ause nu*, qu'il ait neigé.

Infinitif. — *Névâi*, neiger.

Part. passé. — *Nu*, neigé.

### Le Jour de l'An du Siège.

Dans un de ses derniers numéros de décembre, le *Petit Parisien* publiait un très curieux article auquel nous empruntons les détails qu'on va lire :

Malgré moi, à chaque renouvellement d'année, ma pensée se reporte en arrière et je pense au Jour de l'An du Siège. Pour les jeunes générations, c'est de l'histoire ancienne. Pour ceux qui étaient alors dans Paris, c'est l'inoubliable souvenir, et le temps qui s'écoule ne diminue guère la sensation de cette époque inouïe.

Le bombardement, la famine, un froid exceptionnel, telles étaient les étrennes de 1871.

Et cependant, comme les autres années, mais d'une façon fort différente toutefois, la grande ville ne laissa pas d'être en fête, le 1<sup>er</sup> janvier. On s'efforçait vaillamment de se faire illusion, et on ne manqua pas aux habitudes traditionnelles !

On s'envoya mutuellement des cadeaux et des sacs de bonbons — un peu rances, parfois. Mais les marrons glacés, friandise nourrissante, furent surtout en grande faveur.

A défaut de fleurs, la suprême galanterie fut, pour ceux à qui leurs moyens permettaient encore d'être galants, de dénicher pour une amie quelque victuaille communément disparue. Le Jardin d'acclimatation livra alors à prix d'or ses derniers œufs et sacrificia, pour les « détailler », les animaux que, jusque-là, il avait espéré sauver.

Les marchands de comestibles, un mot qui devenait ironique ! ne voulurent pas laisser passer cette solennité sans mettre en vente quelques produits, qui étaient des produits étranges, de quelque nom pompeux qu'ils fussent décorés. Dieu sait ce que contenaient les pâtés, sans croûtes et sans viandes, qui apparurent soudain dans les étalages — pâtés « pour les yeux » surtout.

Dans les diners de famille, chacun apportait son pain, sa ration laborieusement conquise... Et l'on avait le courage de rire, cependant !

Les ballons qui partaient, s'en allant... où le hasard les mènerait, étaient chargés de ces lettres sur papier pelure d'oignon par lesquelles on se rappelait au souvenir des amis de province, on leur rappelait qu'on existait encore ! On leur racontait tout ce qu'on souffrait, allègrement, sans vouloir renoncer, malgré tout, à l'espoir, et on s'amusaît à leur donner les prix des denrées : un petit navet, dix sous, un litre d'oignons, sept francs, la livre de trompe d'éléphant, quarante francs !

Sur les boulevards, malgré tout, quelques misérables petites boutiques s'étaient élevées où de malheureuses femmes, transies de froid, offraient aux passants, flânant en dépit de la bise glaciale, des pantins grotesques qui représentaient Bismarck.

Cependant que la canonnade emplissait Paris de sa formidable musique, des spectateurs se trouvaient pourtant pour les matinées théâtrales données à la Comédie-Française, où on récitaient un à-propos de M. Manuel, *Bon jour, bon an !* et à la Porte-Saint-Martin.